



Flash info stage 01- Promotion 222 d'élève surveillant

Chères et Chers collègues de la 222ES,

Le stage 01 de votre formation continue d'élève surveillant commence le lundi **27 octobre 2025** et termine le vendredi **21 novembre 2025**.

Les différents lieux de stage sont affichés. Une bonne organisation est indispensable pour préparer votre arrivée dans vos établissements d'accueil et votre retour à l'Enap à la fin du stage.

Contactez directement les formateurs de vos établissements de stage par mail ou par téléphone pour demander les modalités d'accueil, plannings et consignes diverses.

Annuaire des formateurs des établissements est disponible au bureau Enap élèves **Force Ouvrière Justice**

Organisation pratique

Départ en stage : Sortie des chambres Enap : **vendredi 24 octobre 2025 à 09h00**

Début du stage : **lundi 27 octobre 2025** (horaire précisé par votre formateur dans le mail)

Fin du stage : **vendredi 21 novembre 2025 à 12h00**

Retour du stage : Réintégration des chambres Enap : dimanche **23 novembre 2025 à partir de 14h00**

Hébergement entre le 24 et 26 octobre pour les collègues qui n'ont pas de solution de logement pour cette période

1-Écrire un mail à votre formateur pour demander les modalités d'accueil et un hébergement anticipé (modèle de mail fourni ci-dessous).

Exemple de mail à adresser à votre formateur : (À personnaliser selon votre situation)

« Objet : Demande modalités d'accueil et hébergement anticipé- Stage 01- Promotion 222ES - M./Mme XXX

Bonjour,

Je viens vers vous afin de connaître les modalités d'accueil pour le stage 01 (promotion 222ES), débutant le lundi 27 octobre 2025.

Je souhaiterais également savoir s'il est possible d'obtenir un hébergement anticipé à compter du (date), compte tenu de la distance à parcourir et de l'obligation de libérer ma chambre à l'ENAP dès le 24 octobre à 09h00.

Vous remerciant par avance pour votre aide.

Bien cordialement,

Nom- Prénom- Promotion- Groupe »

2. Si la structure et l'organisation de l'établissement ne permettent pas votre accueil anticipé, réservez une chambre auprès de l'accueil de à l'Enap (procédure communiquée par mail, respectez les délais).

Réservation des billets de train

Une fois votre date de départ en lien avec la réservation de l'hébergement est connue, il est important de réserver votre billet de train si vous choisissez ce mode de transport pour rejoindre l'établissement

La demande des billets de train est à effectuer au plus tard 10 jours (soit **le 17 octobre 2025**) avant la mission auprès de la billetterie (bureau 131) ou par mail : billetterie.enap@justice.fr

Important :

Les demandes incomplètes ou raturées ne seront pas traitées

Aucun remboursement si le billet n'est pas utilisé pour raisons personnelles

Toute modifications après délivrance sera à votre charge

Les trains OUI-GO non acceptés

Déplacement vers le lieu de stage en véhicule personnel

Les collègues qui utilisent leur véhicule personnel pour se rendre sur le lieu de stage et pour le retour à l'Enap, il est obligatoire d'envoyer à l'adresse mail suivantes :

frais-deplacements.enap@justice.fr

Une copie en de votre carte grise

Une attestation d'assurance du véhicule portant la mention : « déplacements professionnels- travail-travail »

L'imprimé dument rempli, permettant l'utilisation du véhicule personnel pour les déplacements professionnels

Important : Cet imprimé est essentiel pour la prise en charge du déplacement en véhicule personnel et son remboursement sur la base tarif SNCF 2^e classe

NB : L'ensemble des documents envoyés aux services doivent être en format PDF

Retour du stage

Vos chambres ENAP seront disponibles à partir du **dimanche 23 novembre 2025 à 14h00**.

Pour **le vendredi 21 et samedi 22 novembre 2025** :

Demandez à votre formateur si vous pouvez rester hébergé dans l'établissement.

Si ce n'est pas possible, réservez une chambre à l'ENAP 15 jours avant la fin du stage auprès de l'accueil de l'Enap, en mettant en pièce jointe la réponse du mail de l'établissement qui mentionne l'impossibilité de vous héberger sur l'établissement le **vendredi 21 novembre** et **le samedi 22 novembre 2025**.

NB : Tous les imprimés sont disponibles au bureau FO Justice

L'équipe FO Justice ENAP élèves reste disponible pour toute question ou interrogation.

Pour FO Justice, votre réussite est notre priorité.

Jenny DUTEIL : 06 07 52 86 55

Jeremy DUCOLOMBIER : 06 60 51 79 49

Fouad TABAZA : 07 85 63 56 31

Permanents FO JUSTICE Enap Elèves

Les membres du Bureau local
FO Justice Elèves Enap
Le : 24 septembre 2025

